Nations Unies S/PV.8115



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8115e séance

Mardi 28 novembre 2017, à 11 h 5

New York

Président :	M. Lambertini	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Awad
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez Álvarez

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

17-40034 (F)







La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente réunion.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à Mme Keita.

Mme Keita (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de cette occasion qui m'est donnée de faire au Conseil de sécurité un exposé sur le rapport mensuel du Secrétaire général et sur la situation au Soudan du Sud.

J'ai le plaisir d'indiquer que le déploiement de la Force de protection régionale avance bien, sachant que le gros du bataillon d'infanterie rwandais devrait être au complet sur place d'ici à la fin de l'année. L'élément précurseur du bataillon éthiopien est arrivé le 22 octobre et le transport du matériel appartenant à la principale composante de ce bataillon a commencé, passant par le Kenya sur la route qui doit le mener d'Addis-Abeba à Djouba. Bien qu'il y ait eu des progrès tangibles en ce qui concerne le déploiement de la Force de protection régionale et que les discussions techniques soient en cours avec le Gouvernement quant à son concept d'opérations, je dois aussi indiquer que certaines opérations de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continuent d'être entravées par les autorités nationales.

Les conditions de sécurité restent précaires au Soudan du Sud. Je suis particulièrement préoccupée par le risque réel d'une escalade de la violence avec le début de la saison sèche, ainsi que par les mesures prises par le Gouvernement pour asseoir sa domination militaire dans tout le pays, notamment face à la résistance persistante des groupes armés d'opposition. De nouvelles offensives militaires compromettraient gravement le processus militaire et entraîneraient encore davantage de pertes civiles et de déplacements.

Au cours du mois écoulé, la situation de sécurité est demeurée instable dans les États de l'Équatoria, où il a été fait état d'affrontements constants entre l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et les forces pro-Machar du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition). Entre le 9 et le 13 novembre, les deux forces se sont affrontées à Kariba, sur la route reliant Maridi à Mundri, au sud-ouest de la ville de Mundri, dans l'Équatoria-Occidental. Les opérations de nettoyage menées ensuite le long de la route par l'APLS auraient causé la mort de six civils et la destruction par le feu de maisons et entraîné un nouveau déplacement de civils. Des éléments armés alliés aux différentes coalitions de l'opposition se sont aussi affrontés. Et des affrontements ont été signalés entre l'APLS dans l'opposition et des éléments du Front de salut national de Thomas Cirillo Swaka autour de Kajo Keji, le 31 octobre.

Dans la région du Haut-Nil, les combats se sont poursuivis entre l'APLS et les forces de l'APLS dans l'opposition pro-Machar dans les comtés de Guit, Koch, Rubkona et Mayendit, dans le centre de l'État de l'Unité. Les combats ont entraîné une réduction des opérations humanitaires en cours dans la région. Le 26 octobre, la MINUSS a évacué de Kuerguini cinq agents humanitaires pris dans les combats entre l'APLS et les forces de l'APLS dans l'opposition à Nimni, dans le comté de Guit. Le 27 octobre, la MINUSS a facilité l'évacuation de 13 autres membres du personnel humanitaire et de deux enfants de Nimni, à l'ouest de Nyathol. Un membre local du personnel d'une organisation internationale non gouvernementale a été tué durant les affrontements. Le 22 novembre, 21 agents humanitaires ont été évacués de Leer vers Rumbek, suite à un échange de tirs d'artillerie et à l'arme lourde entre l'APLS et les forces de l'APLS dans l'opposition pro-Machar.

Dans l'intervalle, l'insécurité croissante aux alentours du site de protection des civils de la MINUSS, à Bentiu, est source de vive préoccupation. Le 4 novembre, lors d'un échange de tirs entre des groupes armés à proximité du site, des tirs ont été dirigés contre les soldats de la MINUSS, qui ont ensuite riposté, repoussant les assaillants et appréhendant un individu qui tentait de pénétrer dans le périmètre du site.

Enfin, s'agissant de la sécurité, j'ai le plaisir d'annoncer que l'escalade des tensions qui a suivi la promulgation par le Président Salva Kiir d'un décret républicain, le 30 octobre, ordonnant l'arrestation et le désarmement des gardes du corps de l'ancien chef d'état-major de l'APLS, Paul Malong, a été gérée sans

violence à Djouba. Toutefois, si le différend entourant l'assignation à résidence du général Malong semble être aplani, ces tensions signalent le risque de fragmentation au sein de l'appareil sécuritaire, ce qui pourrait menacer encore davantage la stabilité du pays. Cette tendance doit être surveillée de près.

Tel qu'indiqué au Conseil de sécurité le 16 novembre, malgré les assurances répétées données par les plus hauts responsables du Gouvernement, les patrouilles du personnel en uniforme de la MINUSS et les spécialistes des droits de l'homme continuent de se heurter fréquemment à des obstacles à leur liberté de circulation. Le 15 novembre, une patrouille aérienne, en route vers Aburoc, dans l'État du Haut-Nil via Kodok, a dû regagner Malakal depuis Kodoc, un officier du service de sécurité nationale ayant objecté que la patrouille n'avait pas d'officier de liaison de l'APLS à bord; il a prévenu l'équipe qu'elle ne devait pas poursuivre sa route et a menacé l'équipage. La patrouille a été autorisée à effectuer sa mission une semaine plus tard. Le 22 novembre, une patrouille intégrée de la MINUSS se déplaçant de Yei à Lasu, dans l'Équatoria-Central, a été arrêtée à un poste de contrôle de l'APLS sur la route reliant Yei à Lasu, officiellement en raison de l'insécurité qui règne dans la région. La patrouille a ensuite observé un large mouvement de forces de l'APLS sur la route reliant Yei à Lasu. Ces blocages *de facto* empêchent la Mission d'exécuter pleinement son mandat de protection des civils. Je voudrais demander au Conseil de sécurité de faire pression sur le Gouvernement pour l'amener à souscrire à ses obligations au titre de l'accord sur le statut des forces et à cesser de faire obstruction.

La situation humanitaire au Soudan du Sud continue d'être désespérée, aggravée par un conflit armé généralisé, la violence intercommunautaire, des déplacements massifs de la population civile et des restrictions d'accès, qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire. Je trouve encourageant que le Président ait promulgué un nouveau décret en date du 9 novembre demandant un accès humanitaire sans entraves. Cela doit être maintenant accompagné par un effort réel et concerté pour faire en sorte que cette ordre soit suivi d'effet à tous les niveaux, jusque sur le terrain, où les blocages se produisent souvent, afin de permettre une amélioration réelle de l'environnement opérationnel des acteurs humanitaires. Les conséquences catastrophiques de la crise humanitaire sont reflétées par des statistiques choquantes. Quatre millions de Sud-Soudanais ont été déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou ont cherché refuge dans les pays voisins; quelque 6 millions de personnes, soit la moitié de la population, sont exposées à une insécurité alimentaire grave, tandis que 1,7 million d'entre elles sont au bord de la famine.

Dans ces circonstances, le nombre croissant d'incidents visant les acteurs humanitaires est source de vive préoccupation. Le nombre d'incidents liés à l'accès signalés chaque mois, qui incluent les questions liées à la criminalité, au conflit armé, à la violence ciblée ou aux obstacles bureaucratiques, a été de 101 en septembre et de 116 en octobre. Sur ce nombre, respectivement 44 et 57 % ont été le fait d'acteurs étatiques. Deux autres agents humanitaires ont été tués en novembre, portant à 19 le nombre total d'agents humanitaires tués en 2017. Les affrontements entre les groupes armés et d'autres sources d'insécurité ont aussi continué d'impacter négativement la fourniture en temps voulu de l'aide humanitaire. En septembre, par exemple, au moins 89 agents humanitaires ont dû être réinstallés ailleurs, entravant ainsi les opérations humanitaires.

Je voudrais ajouter quelques observations concernant le processus politique. Pour ce qui est du dialogue national, les consultations sous-nationales se poursuivent dans les régions contrôlées par le Gouvernement dans l'Équatoria central, dans le Bahr el-Ghazal septentrional et dans le Haut-Nil, et doivent se poursuivre dans d'autres parties du pays dans les semaines à venir. Des consultations sont aussi menées avec les Sud-Soudanais se trouvant dans les camps de réfugiés en Ouganda. Je dois réitérer qu'il est de toute première importance que le dialogue national soit complémentaire à la mise en œuvre de l'accord de paix, transparent et qu'il inclue véritablement tous les points de vue politiques, y compris ceux des autres principaux acteurs politiques et des parties au conflit. S'il adhère à ces principes, le dialogue national pourrait servir de forum utile pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la violence intercommunautaire et aux causes profondes d'autres griefs.

Dans l'intervalle, les forces politique ont aussi commencé à s'organiser en vue du Forum de haut niveau pour la revitalisation prévu à l'initiative de l'Agence intergouvernementale pour le développement (IGAD). Le 16 novembre, le Mouvement populaire de libération du Soudan au pouvoir et les anciens détenus du MPLS ont publié la Déclaration du Caire, dans laquelle ils s'engagent de nouveau à tout mettre en œuvre pour mettre fin à la guerre et appuyer le processus de paix. Le 18 octobre, six mouvements, partis et fronts

politiques de l'opposition ont aussi publié la Déclaration de Nyahururu à l'issue de leurs délibérations au Kenya, lors desquelles une alliance a vu officiellement le jour. Ces forces de l'opposition ont aussi accepté de participer au processus de haut niveau pour la revitalisation via une délégation conjointe défendant une position commune.

Les préparatifs du Forum arrivent à leur phase finale. Selon les déclarations initiales de l'IGAD sur la progression des consultations, il semble que tous les groupes consultés jusqu'ici aient exprimé leur appui total et sans conditions à l'initiative de l'IGAD et affirmé leur disposition à participer, en principe, au processus de haut niveau pour la revitalisation. Mais il est évident aussi qu'ils ont soulevé certaines questions de procédure et de fond pour influer sur le résultat et faire qu'il soit en leur faveur respective, et nous devons par conséquent nous préparer à des discussions ardues et très difficiles. Le résumé des conclusions établi par le groupe de travail de l'IGAD a été soumis au Conseil des ministres de l'IGAD, qui se réunit officieusement en ce moment même à Abidjan et qui examinera officiellement ses recommandations les 11 et 12 décembre lors d'une réunion officielle. Le Forum devrait entamer ses travaux peu après.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il importe que la communauté internationale apporte un appui unifié et inconditionnel à ce processus. Comme cela a été dit à maintes reprises par le passé, seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit au Soudan du Sud. Il est essentiel que le Gouvernement et tous les partis politiques participent de manière constructive au processus de revitalisation du processus de paix. Pour commencer, ils doivent cesser toutes les hostilités et adopter une position militaire défensive. J'encourage donc le Conseil à exprimer à l'unanimité son appui à la revitalisation urgente du processus de paix, pour mettre fin aux souffrances de tous les civils sud-soudanais.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Keita de son exposé complet et très détaillé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Keita de son exposé.

Tous les membres du Conseil connaissent les statistiques terribles relative aux violences au Soudan du Sud. Des millions de Sud-Soudanais sont confrontés à la famine et ont été chassés de leurs foyers. Des dizaines de milliers de personnes sont mortes et des milliers d'enfants ont été entraînés dans le conflit en tant qu'enfants soldats. Moi aussi, je connaissais ces statistiques avant mon voyage au Soudan du Sud en octobre, mais cela ne m'avait pas préparée aux souffrances que j'ai vues sur place. J'ai vu des populations civiles qui ont été profondément traumatisées par les violences qu'elles ont vécues et qui risquent de connaître d'autres violences, ce qui est inacceptable.

J'ai vu des familles qui vivent sous des bâches sur des sols en terre battue. J'ai perdu le compte du nombre de femmes qui m'ont dit qu'elles avaient été violées, souvent à plusieurs reprises. J'ai entendu trop d'histoires de maris qui se sont faits tirer dessus et de bébés qui ont été enlevés et tués.

Mais ce qui m'a le plus choquée, ce sont les graines de haine qui sont en train d'être semées au sein des générations futures. Dans les camps de réfugiés, les enfants errent, mal nourris et non scolarisés. Les jeunes garçons sont traumatisés et s'ennuient, mais ils seront bientôt des adultes incultes, non instruits et mécontents des conditions dans lesquelles ils vivent. Si nous ne faisons rien concernant l'éducation des enfants sud-soudanais, nous les retrouverons sur le champ de bataille quand ils seront des adultes.

J'ai pris des photos de ces enfants et je les ai montrés au Président Kiir lors de notre rencontre. Je lui ai dit qu'il ne pouvait pas nier ce que ces images représentaient. Il a eu le mérite de ne pas essayer de le nier. Mais cela ne suffit pas. Cela ne suffisait pas alors, et cela ne suffit pas maintenant. Reconnaître l'existence d'un problème ne suffit pas. Le Président Kiir doit agir.

C'est le Gouvernement qui porte la responsabilité principale des massacres, des viols et des actes de torture au Soudan du Sud, et c'est au Gouvernement qu'incombe au premier chef la responsabilité de mettre fin aux violences, d'atténuer les souffrances et de sauver les générations futures des Sud-Soudanais. Le Président Kiir a dit tout ce qu'il fallait lors de notre réunion; il a fait les mêmes promesses que celles qu'il avait faites auparavant. Mais maintenant les choses ont changé, et je le lui ai dit. À l'avenir, les États-Unis jugeront le Président Kiir et son gouvernement à l'aune de leurs actes et non de leurs paroles, et les mesures qui s'imposent sont très claires.

Il existe un moyen de mettre fin à la violence au Soudan du Sud. Dans un premier temps, le Président Kiir doit respecter les cessez-le-feu qu'il a proclamés à

plusieurs reprises. Nous ne voulons plus de promesses. Nous voulons des actes.

Il existe un moyen de revitaliser le processus de paix au Soudan du Sud. Les dirigeants du pays, aussi bien au sein du Gouvernement que de l'opposition, doivent assumer leurs responsabilités et saisir l'occasion qui leur est offerte par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le temps des accusations mutuelles est révolu; le processus doit être inclusif. Les parties doivent être disposées à réexaminer les parties de l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud qui posent problème, et le moment est venu pour les dirigeants de diriger.

Il existe également un moyen de répondre aux besoins des civils innocents au Soudan du Sud et de les protéger. Ce n'est pas compliqué; en fait, c'est très simple. Le Président Kiir et son gouvernement doivent mettre fin aux violences et permettre à la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud de faire son travail.

Chaque mois, nous recevons des rapports indiquant que des restrictions sont imposées à la force de maintien de la paix. Les forces de sécurité gouvernementales arrêtent les patrouilles des soldats de la paix aux points de contrôle, exigent des documents qui ne sont pas obligatoires et refusent d'autoriser la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à entrer au Soudan du Sud, en violation de l'accord sur le statut des forces. Chaque mois, nous recevons des rapports décrivant en détail comment le personnel de la mission de maintien de la paix est délibérément et régulièrement harcelé, menacé et même agressé physiquement par les forces gouvernementales.

Le Gouvernement est allé jusqu'à empêcher les soldats de la paix de fournir de l'eau à leur propre personnel et aux personnes qu'ils sont censés protéger. De tels agissements sont mesquins et cruels et doivent cesser. Les paroles ne suffisent plus. Les États-Unis sont prêts à prendre des mesures supplémentaires contre le Gouvernement ou toute autre partie qui n'agit pas pour mettre fin à la violence et atténuer les souffrances au Soudan du Sud. Cela signifie qu'ils doivent déposer les armes, s'asseoir à la table des négociations dans le cadre du Forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix et cesser de harceler la MINUSS et d'autres organisations qui essaient d'aider le peuple sud-soudanais et d'entraver leurs activités.

L'ordre récent du Président Kiir demandant que soit garanti un accès libre et sans entraves pour les groupes humanitaires au Soudan du Sud est un bon signe, dont nous ne pouvons que nous féliciter. Nous l'encourageons à honorer son engagement, et pour l'encourager, nous prenons nous aussi cet engagement : nous allons suivre la situation de près. Nous ne voulons pas de concessions ponctuelles ou d'une succession de coups de frein et d'accélérations pour ce qui est d'autoriser l'accès humanitaire au Soudan du Sud. Les Sud-Soudanais ont besoin d'un accès durable à la nourriture, à l'eau et aux produits de première nécessité.

Nous sommes encouragés par la promesse faite par le Gouvernement de garantir un accès humanitaire durable. Encore une fois, seuls les actes prouveront si cette volonté est sincère.

Au milieu de toutes les souffrances dont j'ai été témoin, j'ai été frappée par l'espoir et la dignité des Sud-Soudanais. Ils ne veulent rien d'autre que mener une vie normale. Ils veulent être productifs et auto-suffisants. Dans chaque camp que nous avons visité, nous avons demandé aux enfants quel était le souhait qu'ils voulaient voir se réaliser. Chaque fois, ils nous disaient qu'ils voulaient aller à l'école. Plus que tout, les mères nous ont étonnés. En dépit de toutes les difficultés physiques et émotionnelles qu'elles ont subies et de la peur constante d'être violées, elles font ce que font toutes les mères. Elles s'inquiètent plus pour leurs enfants que pour elles-mêmes. Elles voient la promesse de leur jeune pays s'évanouir. Pire, elles voient l'avenir de leurs enfants être englouti par le chaos et la haine. Le souhait de ces mères de voir leurs enfants avoir une meilleure vie doit nous motiver à agir. Il doit nous amener à ne plus tolérer des promesses vides de sens et à exiger des résultats, parce que ces mères, mieux que quiconque, savent qu'il n'y a plus de temps à perdre pour les enfants du Soudan du Sud.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale, Mme Bintou Keita, de son exposé.

Par pure coïncidence, comme la Sous-Secrétaire générale vient de le dire, en ce moment même où nous examinons la situation au Soudan du Sud, le Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est également réuni à Abidjan pour discuter de la même question, en mettant l'accent sur le Forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix.

Dans l'ensemble, la situation au Soudan du Sud demeure très préoccupante. La situation en matière de sécurité demeure précaire et le conflit se poursuit sans relâche. Le pays fait face à des problèmes économiques et financiers alarmants. La situation humanitaire ne s'est pas améliorée et continue de susciter des préoccupations. Pour cette raison, la cessation de toutes les hostilités est une priorité absolue.

Tel qu'indiqué dans le dernier rapport de la Commission mixte de suivi et d'évaluation,

> « Si les hostilités ne cessent pas, la situation économique et humanitaire continuera de s'aggraver. Plus de vies seront perdues et les interventions seront encore plus compliquées ».

Nous accueillons favorablement le décret du Président Salva Kiir ordonnant que les organisations humanitaires puissent se déplacer librement et sans entrave dans le pays, et nous nous félicitons en particulier qu'il se soit engagé à faire en sorte que ceux qui font délibérément obstacle à la prestation de services ou à l'acheminement de l'aide humanitaire ou qui imposent des taxes sur les convois humanitaires aient à répondre de leurs agissements. Nous pensons que l'application effective de ce décret facilitera l'acheminement de l'aide humanitaire jusqu'aux populations qui en ont besoin.

Nous apprécions sincèrement que l'Ambassadrice Nikki Haley se soit rendue dans la région, y compris au Soudan du Sud. Nous ne doutons pas que sa visite ait eu un effet réel, et nous la remercions de son engagement. Nous nous devons de souligner que l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud demeure le seul moyen viable de mettre un terme au conflit et de rétablir la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Bien que le Conseil des ministres sud-soudanais ait récemment entériné l'accord portant amendement à la Constitution provisoire de la République du Soudan du Sud, ce qui est un pas dans la bonne direction, il reste beaucoup à faire pour garantir des progrès véritables dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015. Avec le Forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix, l'IGAD offre aux parties une occasion de rétablir le cessez-le-feu permanent et de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix.

Le Premier Ministre de mon pays s'est entretenu avec le Président Salva Kiir hier, à Nairobi, et a réaffirmé que l'Éthiopie était déterminée à appuyer ces efforts, en tant que pays voisin du Soudan du Sud, d'une part, et en sa qualité de Présidente de l'IGAD. Nous continuons d'espérer que le Président Salva Kiir continuera de coopérer avec l'IGAD. Nous aurions aimé que l'Envoyé spécial Ismail Wais nous présente lui-même un exposé sur les progrès de fond que l'IGAD a accomplis en vue de la convocation du Forum de haut niveau. Malheureusement, il devait assister à la réunion de l'IGAD à Abidjan sur le même sujet et n'a pas pu se joindre à la présente séance.

Quoi qu'il en soit, l'Éthiopie sait que nous avons tous accès, d'une manière ou d'une autre, aux informations concernant les consultations approfondies que le Conseil des ministres de l'IGAD et l'Envoyé spécial ont tenues avec les parties prenantes sud-soudanaises, et que nous connaissons tous les efforts inlassables déployés pour compiler les vues et positions qui auront été exprimées au cours de ces consultations et durant la réunion attendue du Conseil des ministres de l'IGAD. Nous espérons tous, en outre, que cette réunion fournira des orientations pour ce qui concerne la tenue effective du Forum de haut niveau et la voie à suivre. Ce sont là, assurément, des progrès très significatifs et, de ce fait même, nous pensons que le moment est désormais plus ou moins venu de convoquer véritablement le Forum. Toutefois, nous devons comprendre que le processus sera forcément complexe et, étant donné la nature de notre région, il ne faut pas s'étonner si de temps à autre surviennent certains faits nouveaux susceptibles de compliquer encore plus les choses, au lieu d'atténuer les difficultés existantes.

Comme je l'ai dit lors d'une séance précédente (voir S/PV. 8071), l'IGAD n'a pas de baguette magique pour faire des miracles au Soudan du Sud. L'appui de la communauté internationale, en particulier celui du Conseil de sécurité, est absolument indispensable. Nous sommes extrêmement reconnaissants à l'ONU et à l'Union africaine de l'appui qu'elles apportent au processus qui aboutira à la convocation du Forum de haut niveau pour la revitalisation organisé par l'IGAD, et cela contribue à maintenir l'unité de vues entre l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD dans la quête d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables au Soudan du Sud.

Nous encourageons une nouvelle fois l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD à redoubler d'efforts et à renforcer cette dynamique positive. Nul doute que des consultations plus nombreuses et plus fréquentes s'imposent à mesure que les préparatifs du Forum approchent de leur phase finale. Je le redis : quoi que

nous, membres de la région, et le reste de la communauté internationale puissions faire, le succès du processus de revitalisation et la réussite des efforts déployés pour relever le défi considérable auquel le Soudan du Sud est confronté dépendront largement de la volonté de toutes les parties. Nous avons toujours bon espoir que toutes les parties saisiront l'occasion qui leur est offerte et s'emploieront à réaliser les objectifs du programme de revitalisation.

Enfin, nous prenons acte, comme la Sous-Secrétaire générale l'a déjà souligné, des progrès faits dans le déploiement de la Force de protection régionale. Nous sommes heureux de constater l'amélioration de la coopération du Gouvernement à cet égard. C'est cette coopération améliorée qui a rendu possible le déploiement réussi, au Soudan du Sud, de l'élément précurseur du bataillon éthiopien et du contingent de recrues. Nous réaffirmons notre attachement à ce déploiement, ainsi qu'à la logique qui sous-tend la Force de protection régionale et, à cet égard, nous tenons à informer le Conseil que le corps principal du bataillon éthiopien a achevé ses préparatifs et sera prêt à se déployer au Soudan du Sud dès le 18 décembre.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, de nous avoir informés de la situation au Soudan du Sud.

Nous sommes profondément préoccupés par certaines des informations dont nous avons eu connaissance ces dernières semaines. Selon ces informations, pour la période d'octobre à décembre, 4,8 millions de personnes – soit environ 45 % de la population sud-soudanaise – vivraient dans une insécurité alimentaire grave. Cela représente 1,4 million de personnes de plus qu'au cours de la même période l'an dernier. Le nombre de Sud-Soudanais qui ont été contraints de fuir le pays pourrait approcher la barre des 3 millions – un quart des habitants du pays – d'ici à la fin 2018, à moins que les conditions de sécurité ne s'améliorent. Cela représente près d'un million de personnes en plus qu'à l'heure actuelle. En outre, on dénombre toujours 1,86 million de personnes déplacées, tandis que 210 000 personnes sont hébergées dans des sites de protection des civils. Le peuple sud-soudanais mérite mieux. Il mérite la paix.

Je remercie l'Ambassadrice Nikki Haley d'avoir permis d'assortir ces statistiques d'images réelles et concrètes à l'instant, lorsqu'elle a relaté sa récente expérience dans ce pays. Des personnes innocentes, pour beaucoup des femmes et des enfants, souffrent. La responsabilité principale de protéger les civils incombe au Gouvernement. Et le Gouvernement doit prendre des mesures concrètes supplémentaires pour soulager ces souffrances, notamment s'agissant de l'insécurité alimentaire et des déplacements.

Malheureusement, le Secrétaire général continue de signaler des violations persistantes de l'accord sur le statut des forces. Le 9 novembre, le Président Salva Kiir a ordonné que les convois humanitaires et les organisations non gouvernementales soient autorisées à circuler librement et sans entrave au Soudan du Sud. Son gouvernement tout entier a la responsabilité d'appliquer pleinement ce décret. Le Conseil se tient aux côtés du peuple sud-soudanais et continuera d'exhorter le Gouvernement, ainsi que l'opposition, à autoriser l'accès humanitaire. Un processus politique véritablement ouvert à tous, notamment un dialogue national, est le seul moyen de parvenir à un règlement politique. Les parties doivent comprendre que les combats n'aboutiront jamais à une paix réelle.

À cet égard, le Japon appuie vigoureusement le Forum de haut niveau pour la revitalisation que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est en train d'organiser. Nous jugeons encourageant que les ministres de l'IGAD aient engagé le dialogue avec un large éventail de parties sud-soudanaises et obtenu d'elles qu'elles participent et coopèrent à cette initiative, notamment en exprimant leur attachement à la cessation des hostilités. Ce forum régional aura lieu dans les prochaines semaines. Nous exhortons toutes les parties au Soudan du Sud à s'y engager pleinement et à coopérer avec l'IGAD sérieusement et en toute bonne foi. Toutes les parties impliquées dans ce processus doivent rejoindre la table de négociation animées d'un vrai désir de paix, et renoncer aux jeux politiques.

Dans le même temps, l'IGAD doit continuer à déployer des efforts unifiés et à faire preuve d'une détermination robuste durant l'élaboration des options et des recommandations concernant ce processus. Nous espérons sincèrement que ces efforts aboutiront à des résultats concrets, avec un calendrier révisé pour la revitalisation et la mise en œuvre de l'Accord de 2015 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment s'agissant des élections, du programme de désarmement, démobilisation et réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité.

Le Japon partage le point de vue du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui, dans son

communiqué du 20 septembre, déclare que ce processus constitue une occasion unique, mais également une dernière chance pour les parties de restaurer effectivement une paix et une stabilité. Le Conseil doit rester vigilant et veiller à ce que toutes les parties s'engagent activement dans un processus politique inclusif, tel que le Forum organisé par l'IGAD, afin de parvenir à une paix durable au Soudan du Sud. Le Japon n'épargnera aucun effort pour trouver la meilleure façon d'appuyer le peuple sud-soudanais dans sa quête d'une paix et d'une sécurité durables.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais saisir cette occasion pour remercier M[me] Keita de son exposé. À maintes reprises, nous avons exprimé notre désespoir face à l'ampleur des souffrances du peuple sud-soudanais. Les chiffres sont profondément choquants : un tiers de la population a été contrainte de fuir et plus de la moitié de la population n'a pas suffisamment de nourriture pour se nourrir et nourrir sa famille. Pourtant, les parties au conflit, y compris le Gouvernement, continuent de mener des offensives contre des civils innocents. Elles sont sourdes à la misère de leur propre peuple. Il est plus important que jamais que la communauté internationale montre au peuple sud-soudanais que nous allons agir ensemble pour œuvrer en faveur de la paix, même si les dirigeants sud-soudanais ne le feront pas.

Des civils innocents continuent de payer le prix des échecs de l'élite politique. Le décret tant attendu du Président Kiir, ordonnant le passage en sécurité des organismes humanitaires, est le bienvenu. Nous espérons qu'il se traduira par des améliorations réelles dans la fourniture de l'aide à ceux qui en ont désespérément besoin, les restrictions physiques – qu'elles soient réglées ou non – ne représentant que la partie émergée de l'iceberg des obstacles bureaucratiques, notamment le coût des frais d'enregistrement et les retards dans la réception des autorisations, qui empêchent les travailleurs humanitaires d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Comme d'autres, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue de se heurter à d'importantes restrictions à sa liberté de mouvement, notamment celles imposées par les forces gouvernementales. Nous sommes particulièrement préoccupés par la tendance inquiétante qui se dessine, à savoir le harcèlement, les menaces et les agressions physiques à l'encontre du personnel des Nations Unies. Cela doit cesser immédiatement. Les responsables seront jugés en fonction de leurs actes, pas de leurs paroles.

Le Soudan du Sud est à la croisée des chemins : ses dirigeants ont une dernière chance de s'engager en faveur de la paix et de démontrer qu'ils s'occupent de leur peuple et de leur pays, ce qu'ils n'ont maintes fois pas été capables de faire. Trop souvent, des cessez-le-feu ont été déclarés alors que des coups de feu continuaient de retentir, mais le Forum de haut niveau pour la revitalisation organisé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) offre de l'espoir au peuple sud-soudanais. Je tiens à réaffirmer le plein appui du Royaume-Uni à ce processus et à remercier l'IGAD et l'Union africaine de leur travail acharné au cours de ces derniers mois.

Les Ministres des affaires étrangères de l'IGAD et l'Envoyé spécial ont multiplié les contacts avec les élites et la société civile dans l'ensemble de la région dans le cadre de leur processus de revitalisation. Le Royaume-Uni est prêt à appuyer l'action menée par la région pour mettre fin au conflit et aux souffrances au Soudan du Sud, et nous nous félicitons du communiqué très clairement formulé du 20 septembre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

La communauté internationale doit utiliser l'éventail complet des possibilités pour faire en sorte que toutes les parties participent réellement et de manière constructive. Cela ne peut pas être un processus sans fin qui permette de nouveaux retards, conduisant à davantage de souffrances pour le peuple sud-soudanais. Comme le déclare le communiqué de l'Union africaine du 20 septembre, il doit être clair qu'il s'agit d'une dernière chance et que si les parties ne participent pas à ce processus, cela ne sera pas sans conséquences. En tant que Conseil, nous devons nous engager à revenir sur cette question au début de l'année prochaine afin d'examiner si des progrès suffisants ont été enregistrés et s'il existe des personnes ou des parties qui font obstacle à la paix, et nous devons être prêts à prendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.

Compte tenu de la précarité de la situation au Soudan du Sud, nous trouvons préoccupant que le Gouvernement envisage d'organiser des élections l'année prochaine. Il n'y a aucune possibilité que les conditions propices à la tenue de bonnes élections soient réunies l'année prochaine. Tenter de les organiser alors que les conditions ne sont pas favorables est susceptible d'entraîner de nouveaux conflits. Comme l'ont déclaré l'Union africaine et l'IGAD, les calendriers

de l'Accord de paix doivent être révisés pour permettre de créer un environnement propice à l'organisation d'élections. Le dialogue national doit avoir lieu en appui à la revitalisation de l'Accord de paix – il ne saurait représenter une solution en soi.

Je voudrais terminer en réitérant notre appel aux dirigeants sud-soudanais : qu'ils mettent fin à la violence et participent effectivement au processus de revitalisation, qu'ils cessent de bloquer et d'entraver l'accès de la MINUSS et de la Force de protection régionale, qu'ils mettent fin aux attaques contre le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires et qu'ils cessent d'empêcher l'aide humanitaire de parvenir à leurs populations, car ils sont en train de les faire mourir de faim. Le Soudan du Sud est à la croisée des chemins, et nous devons faire tout notre possible pour appuyer les efforts de la région visant à faire en sorte que ses dirigeants s'engagent sur la bonne voie.

M. Llorentty Solíz(État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) **:** Ma délégation souhaite remercier la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, de l'exposé instructif qu'elle a présenté aujourd'hui au Conseil de sécurité.

Une fois de plus, nous devons exprimer notre inquiétude quant à la précarité de la situation au Soudan du Sud. La crise humanitaire, sécuritaire et économique ne montre à ce jour aucune amélioration notable, ce qui a fait que quotidiennement, des centaines de Sud-soudanais abandonnent leurs foyers, entraînant des déplacements internes qui aggravent la crise.

Le 23 mars de cette année, le Conseil a appelé au respect du cessez-le-feu déclaré par le Gouvernement (voir S/PV.7906). Cependant, à ce jour, il a été ignoré. Durant tout ce temps, les affrontements ont persisté, et de ce fait, les conditions nécessaires pour établir un véritable dialogue ne se sont jamais concrétisées À cet égard, si les affrontements entre les parties ne cessent pas, il n'est pas possible de parler d'avancées réelles. Nous considérons que le manque de volonté et d'autorité politique est toujours évident.

La Bolivie réaffirme qu'une solution durable au conflit au Soudan du Sud doit passer par un processus politique crédible, un dialogue inclusif qui donne lieu au respect de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2015. Les efforts que les organisations régionales sont en train de déployer sont fondamentaux et doivent être appuyés par la communauté internationale, mais ils exigent surtout l'engagement du Gouvernement et de tous les groupes d'opposition au Soudan du Sud.

À cet égard, ma délégation estime qu'il est impératif de garantir un appui aux démarches entreprises par l'Autorité intergouvernementale pour le développement(IGAD). Le Forum de haut niveau pour la revitalisation est la seule initiative concrète qui existe. Par conséquent, nous saluons les efforts déployés et exprimons notre appui tant à l'IGAD qu'à l'Union africaine. Comme l'a mentionné le représentant de l'Éthiopie, l'Ambassadeur Tekeda Alemu, le fait que l'IGAD ait maintenu des consultations avec toutes les parties impliquées est un signe positif, puisqu'on a souvent dit que pour progresser dans le processus politique au Soudan du Sud, son caractère inclusif doit être l'un de ses piliers, et l'IGAD a démontré qu'elle a travaillé pour le garantir.

Nous prenons note avec satisfaction de la participation des parties intéressées dans ce processus et de l'appui qu'elles y apportent. Nous encourageons toutes les parties à rester impliquées de manière constructive dans le Forum. C'est une chance unique pour le peuple sud-soudanais d'établir un dialogue qui permette le rétablissement du cessez-le-feu permanent, la mise en œuvre de l'Accord de paix et la mise au point d'un calendrier réaliste pour l'organisation d'une élection démocratique à la fin de la période de transition. Nous serons attentifs aux conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD, afin de connaître des détails supplémentaires sur le Forum, ses modalités, sa structure et son organisation de ce dernier.

En ce qui concerne la Force de protection régionale, nous saluons l'avancée dans le déploiement du corps principal de ses bataillions. Nous notons une amélioration dans la coopération du Gouvernement. Nous considérons qu'il est primordial de travailler en harmonie avec ce dernier pour respecter les délais du déploiement et permettre le fonctionnement de la Force de protection régionale. Sa présence permettra à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud d'étendre sa présence à d'autres zones de conflits, où la protection des civils et l'aide humanitaire sont tellement nécessaires en ce moment.

Pour terminer, nous tenons à remercier l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUSS du travail qu'elles accomplissent au Soudan du Sud. Nous appelons les parties à garantir un accès sûr et sans obstacle à

la MINUSS et au personnel humanitaire, afin qu'ils puissent fournir l'aide nécessaire à la population touchée par le conflit.

M. Bermúdez Alvarez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je tiens à remercier Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, de son exposé qui nous a donné un aperçu détaillé des derniers événements au Soudan du Sud.

Je tiens à réaffirmer une fois de plus la vive préoccupation de l'Uruguay quant à la crise touchant le Soudan du Sud, dont les dirigeants politiques sont les principaux responsables. Nous ne devons jamais oublier les terribles souffrances qu'endurent depuis trop longtemps les Sud-Soudanais. Les ambitions personnelles des principaux dirigeants politiques du pays, qui ont placé leur soif de pouvoir au-dessus des besoins de leur peuple, sont à l'origine de cette crise prolongée.

La Commission mixte de suivi et d'évaluation a tenu sa dernière réunion plénière lundi dernier, 20 novembre. À cette occasion, le Président de la Commission, M. Festus Mogae, a énuméré une liste de prérequis essentiels pour permettre la revitalisation de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud d'août 2015. L'Uruguay appuie totalement ce qu'a dit M. Mogae, et je voudrais évoquer plus en détail certains de ces prérequis, qui doivent être satisfaits sans plus tarder.

Premièrement, il est nécessaire d'établir un cessez-le-feu complet et permanent, applicable à tous les groupes armés. Deuxièmement, il y a lieu de lancer un processus politique inclusif, transparent et assorti de garanties, réunissant toutes les parties sud-soudanaises. Troisièmement, il est impératif d'établir un plan d'action pour remédier à la grave situation humanitaire. Ce plan doit garantir aux travailleurs humanitaires un accès sans restriction afin qu'ils puissent porter secours aux personnes qui en ont le plus besoin.

Nous attendons avec impatience la convocation par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) du Forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud d'août 2015. Ce forum représente une occasion sans pareil de relancer le processus politique au Soudan du Sud et d'ouvrir la voie à la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition. Nous réaffirmons qu'il sera fondamental que tous les acteurs impliqués dans la quête d'une solution à ce conflit, en particulier l'ONU et l'Union africaine, appuient cette initiative et s'expriment d'une seule voix pour adresser un message ferme et sans équivoque aux parties quant à l'importance de saisir cette occasion afin de progresser dans le règlement du conflit et de rétablir la paix que le peuple sud-soudanais appelle de ses vœux depuis si longtemps.

Enfin, nous regrettons que le rapport mensuel du Secrétaire général présenté par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, au Conseil de sécurité (voir S/PV. 8071) ait à nouveau fait état de toutes sortes de restrictions imposées à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) par le Gouvernement, et ce, alors que la force de protection régionale, qui a été approuvée par le Conseil il y a plus d'un an, est encore loin d'être pleinement opérationnelle, nonobstant les récents progrès mentionnés par Mme Keita.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit par le passé, à savoir que les États ne peuvent pas unilatéralement empêcher le fonctionnement normal d'une mission. Qui plus est, le Conseil de sécurité doit exiger et obtenir des États hôtes le plein respect des dispositions des accords sur le statut des forces, qui garantissent la protection du personnel fourni volontairement par les pays aux opérations de maintien de la paix. À cet égard, nous appelons l'attention sur le forum d'information organisé récemment par la MINUSS pour les membres de l'Assemblée législative du Soudan du Sud. À cette occasion, des informations ont été présentées sur l'importance de respecter l'Accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud concernant la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Nous espérons que cet événement aura permis de sensibiliser les acteurs politiques sud-soudanais à cette question.

De toute évidence, il est essentiel à ce stade d'amener les deux principaux partis politiques à abandonner leurs spéculations sur la façon de conserver le pouvoir – ce qui semble être leur préoccupation première – si nous voulons instaurer une paix et une stabilité qui font cruellement défaut dans le pays.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, de son exposé instructif au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Comme nous venons de l'entendre, la situation au Soudan du Sud reste très préoccupante, surtout pour les civils pris au piège d'un cauchemar apparemment sans fin de conflit, de déplacement et de faim. Nous restons vivement préoccupés par les informations faisant état de la poursuite des combats, ainsi que des préparatifs pour la reprise des opérations offensives, ce qui témoigne d'une absence de volonté de la part des parties de trouver une solution au conflit par la voie du dialogue. Je voudrais réaffirmer qu'une cessation immédiate des hostilités par toutes les parties – Gouvernement et groupes armés – est indispensable, non seulement pour atténuer les souffrances mais aussi pour ouvrir la voie à un processus politique constructif.

Toutes les parties doivent reconnaître que seule une solution politique permettra de régler le conflit. À cet égard, nous félicitons vivement l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) d'avoir mis en place le Forum de haut niveau pour la revitalisation en vue de relancer le processus de paix. Le Forum constitue une chance à saisir sans pareil qui mérite notre plein soutien. Il est impératif que ce forum se tienne sans plus tarder. La légitimité et le succès du Forum seront renforcés en garantissant un processus transparent et sans exclusive, avec la participation effective des femmes et de la société civile. S'appuyant sur le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 20 septembre, le Conseil doit maintenant faire front commun et parler d'une seule voix pour donner au Forum les meilleures chances de réaliser une réelle avancée. Nous notons à cet égard l'appui exprimé par l'Union européenne dans sa déclaration du 7 novembre. Un dialogue national pourrait être l'un des moyens d'aller de l'avant, mais seulement s'il est réellement inclusif, impartial et transparent. Un dialogue national ne sera pas crédible tant que la violence se poursuivra et la liberté d'expression sera limitée. Bien qu'un dialogue national ne puisse remplacer l'Accord de paix, il pourrait servir de complément dans le cadre d'un processus de réconciliation nationale.

La situation humanitaire et des droits de l'homme pour des millions de Sud-Soudanais reste dangereuse. Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations selon lesquelles l'accès à l'alimentation est utilisé à des fins militaires. Ces informations graves doivent faire impérativement l'objet d'un suivi. Il est inacceptable que les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire se poursuivent. Les restrictions à l'accès aux soins de santé, les attaques contre les centres et les moyens de transport médicaux, ainsi que le pillage généralisé des installations médicales par toutes les parties au conflit sont inacceptables et ne sauraient être tolérés. Cela démontre clairement que le travail de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud est essentiel et qu'il est nécessaire d'avancer plus avant dans le déploiement de la force de protection régionale. La création du tribunal mixte aura, lui aussi, un fort effet dissuasif contre les atrocités criminelles. Nous nous félicitons des mesures prises à ce jour en vue de sa création.

Le temps presse pour des millions de Sud-Soudanais. Chaque jour que dure le conflit rend la consolidation de la paix, le relèvement et la réconciliation encore plus difficiles. Nous appuyons pleinement le rôle de chef de file joué par l'IGAD et la région. Il est maintenant essentiel que nous épuisions toutes les voies possibles pour instaurer la paix au Soudan du Sud.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, de son exposé détaillé. Nous regrettons de n'avoir pu entendre M. Ismail Wais, Envoyé spécial pour le Soudan du Sud de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), puisqu'il participe en ce moment à une réunion des Ministres de l'IGAD à Abidjan. Le seul moyen de stabiliser la situation au Soudan du Sud passe par le lancement d'un processus de réconciliation nationale véritablement inclusif.

Nous jugeons injustes les manœuvres qui consistent actuellement à tenter de rejeter toute la faute sur Djouba en ce qui concerne la violence qui persiste sans faiblir. Djouba a joué son rôle; il appartient maintenant à l'opposition de faire de même et d'adopter une position plus constructive. Au lieu de cela, celle-ci ne prend malheureusement que des initiatives regrettables. On ne peut pas qualifier autrement des agissements tendant à lancer une contre-offensive à la veille des négociations qui doivent se tenir à Addis-Abeba en décembre. Nous réaffirmons qu'il est contreproductif d'imposer des sanctions ciblées ou un embargo sur les armes. De telles mesures n'aideront pas à sortir de l'impasse et ne feront qu'aggraver encore la crise.

Nous nous réjouissons de la tournure prise par le déploiement de la Force de protection régionale en République du Soudan du Sud. Il faudrait que cette Force continue d'opérer dans le respect de la souveraineté du pays et conformément aux principes fondamentaux qui régissent le maintien de la paix. Nous nous félicitons que des modalités mutuellement acceptables soient à

l'étude pour l'opération, notamment le déploiement de la Force autour de l'aéroport de la capitale, avec les autorités du Soudan du Sud. Il est important que le détachement précurseur effectue déjà des patrouilles sur les itinéraires cruciaux pour l'acheminement de marchandises vers la région de la capitale, et que les préparatifs de l'arrivée du gros des troupes suivent leur cours selon le calendrier prévu.

Nous demandons au Gouvernement sud-soudanais et aux pays fournisseurs de contingents d'aider à faciliter et à garantir la disponibilité opérationnelle de la Force de protection régionale. Nous souhaitons tout le succès possible aux préparatifs du Forum de haut niveau sur la revitalisation qui doit se tenir sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous notons les efforts de médiation de Kampala et de Nairobi. Il nous faut constater que l'opposition a tenté de resserrer les rangs, à la mi-novembre, au Caire. En même temps, nous devons insister une fois encore sur le fait qu'il importe d'assurer la coordination de toutes les pistes de négociation.

Il est tout aussi important de maintenir l'unité qui caractérise la manière dont les puissances régionales abordent le règlement de la question du Soudan du Sud. La concurrence improductive et la promotion d'intérêts nationaux particuliers risqueraient de compromettre le processus de paix. Nous notons le ton équilibré du Secrétaire général dans son dernier rapport mensuel en date, mais nous devons aussi noter que la plupart des faits qui y sont présentés ont déjà, d'une manière ou d'une autre, été portés à la connaissance du Conseil. Nous estimons que la situation générale qui prévaut sur le terrain, avec le déploiement de la Force de protection régionale, nous permet d'envisager sérieusement de réduire la fréquence de présentation des rapports, afin d'améliorer sensiblement l'efficacité de notre action.

Mme Gueguen (France) : Je remercie la Sous-secrétaire générale Bintou Keita pour sa présentation particulièrement éclairante sur la situation au Soudan du Sud, sur le travail réalisé par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et sur l'importance du rôle et du soutien du Conseil.

L'initiative d'un forum de revitalisation en juillet dernier a constitué une étape significative pour relancer l'Accord de paix de 2015 et en faire avancer la mise en œuvre. Cet accord reste la pierre angulaire du processus politique, et les mesures qu'il porte, si elles sont pleinement mises en œuvre avec le concours de tous les acteurs concernés, peuvent contribuer à la stabilisation dont le Soudan du Sud a tant besoin. La France réaffirme donc son plein soutien à ce forum ainsi qu'aux efforts de l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), du Haut Représentant de l'Union africaine, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et de son représentant spécial au Soudan du Sud pour donner corps à ce processus. Nous saluons à cet égard les consultations menées au cours des dernières semaines avec les différentes parties afin de mettre en place un processus inclusif. Il est essentiel que des avancées substantielles puissent être rapidement constatées, en tout état de cause avant la fin de l'année. Nous espérons que les envoyés spéciaux régionaux pourront, à une prochaine occasion, venir informer le Conseil sur l'état des travaux.

Comme le Conseil, l'IGAD et l'Union africaine l'ont réaffirmé à maintes reprises, les parties doivent donc s'engager de bonne foi dans ce processus. Nous les appelons donc à pleinement y participer et à dégager rapidement les modalités de mise en œuvre de l'Accord. Dans le cas contraire, nous devrons envisager l'imposition de mesures appropriées contre ceux qui feraient obstacle à ce processus.

Dans le même temps, la communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour apporter le soutien nécessaire à la population du Soudan du Sud, et en particulier mettre fin aux souffrances des enfants et des femmes. La population du Soudan du Sud continue de souffrir de l'insécurité, de la violence, de menaces de violence, du spectre de la famine et de la malnutrition, et des conditions humanitaires toujours catastrophiques. Dans ce contexte, la France condamne les obstructions et les entraves qui sont imposées à la MINUSS et aux travailleurs humanitaires, qui cherchent à y apporter leur soutien – obstructions à propos desquelles Mme Keita vient très légitimement de solliciter l'appui du Conseil pour qu'elles cessent enfin. Le blocage de patrouilles de la MINUSS, l'arrestation et l'intimidation de ses agents ainsi que des personnels humanitaires sont des actions inacceptables. La MINUSS doit pouvoir accomplir pleinement le mandat confié par le Conseil. Nous appelons le Gouvernement du Soudan du Sud à pleinement respecter ses engagements au titre de l'Accord sur le statut des forces, ainsi que ses propres engagements sur 1e déploiement de la Force de protection régionale. La communauté internationale doit être prête à prendre toutes les mesures pouvant conduire à la réduction de la violence; la mise en place d'un embargo sur les armes y contribuerait.

La paix durable implique également que les crimes commis et les violations des droits de l'homme ne restent pas impunis. L'établissement de la cour hybride prévue par l'Accord de paix, et dans laquelle l'Union africaine joue un rôle moteur, y contribuerait. La MINUSS y participe également par les enquêtes qu'elle mène sur de tels actes conformément à son mandat. Nous sommes particulièrement inquiets sur les informations recueillies par le groupe d'experts du comité de sanctions concernant des exactions qui auraient été commises à Wau et dans certaines zones du Haut-Nil, sur lesquelles il convient de faire toute la lumière.

M. Awad (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, pour son exposé au Conseil de sécurité. La délégation égyptienne veut insister sur un certain nombre de points.

Premièrement, la poursuite du conflit au Soudan du Sud, depuis trois ans, et ses conséquences économiques, politiques et humanitaires, de même que ses répercussions dans l'ensemble de la région, démontrent clairement que le seul moyen de mettre fin à la crise passe par un règlement politique d'ensemble qui aille au-delà du seul partage du pouvoir politique et aboutisse à une réconciliation nationale globale, complète et réelle, à la fois pour les élites politiques et les gens ordinaires, dans le but de remédier aux facteurs sous-jacents de la guerre et de garantir une paix durable sur la base de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé en 2015. De ce point de vue, il faut impérativement que l'action internationale mette l'accent sur l'appui au processus politique, pour renforcer les capacités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud afin de soutenir le processus politique et de contribuer aux préparatifs d'un plan global de reconstruction de l'État une fois que la période de transition aura touché à son terme.

Deuxièmement, le Forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Accord de paix est une occasion que nous devons saisir et prendre au sérieux. Il importe également d'intensifier l'appui international pour promouvoir et soutenir l'action de l'Union africaine et celle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en tenant compte du fait que la période de transition de l'Accord de paix arrive à expiration et que ces efforts sont une excellente occasion d'éviter que la situation ne se complique encore.

Troisièmement, compte tenu de la situation politique actuelle et des dispositions de l'accord de paix, il faut que tout soit mis en œuvre pour unifier non seulement les groupes de l'opposition, mais aussi les factions du Mouvement populaire au sein d'un front politique uni. Pour se hisser au rang de partenaire politique sérieux s'exprimant au nom de tout le spectre politique sans préjugés tribaux étroits, ce front doit rejeter la violence et pratiquer une opposition politique saine, au sens moderne du terme. D'où toute l'importance, à notre sens, des efforts en cours visant à unifier l'opposition via la revitalisation du processus d'Arusha, l'objectif étant de lui permettre de devenir un partenaire capable de participer positivement à la construction de l'avenir du Soudan du Sud.

Quatrièmement, c'est dans ce cadre que s'inscrivent les efforts égypto-ougandais visant – en application de l'Accord d'Arusha de 2015 approuvé par la communauté internationale- à unifier le Mouvement populaire, efforts ayant abouti à la Déclaration du Caire signée le 16 novembre par le Gouvernement sud-soudanais et un groupe d'anciens détenus. Il convient de dire que ces efforts ont été menés en appui à ceux déployés par les parties régionales et internationales pour parvenir à un règlement global du conflit qui soit accepté par l'ensemble des parties et des forces politiques.

Cinquièmement, en plus d'intensifier les efforts politiques et diplomatiques, il importe à notre avis que la communauté internationale et tous les partenaires internationaux et régionaux s'efforcent de jeter les bases de l'État au Soudan du Sud et d'aider ce dernier à remettre sur pied ses structures institutionnelles et de développement, à les protéger et à les renforcer à l'avenir via un plan de construction global, le Conseil étant conscient, du fait de son expérience des conflits, que seul le chaos viendra combler le vide qu'entraînera l'effondrement de ces institutions.

M. Ciss (Sénégal) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale, Mme Bintou Keita, pour les importantes mises à jour qu'elle vient de nous fournir. Nous tenons également à saluer les efforts de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) qui, malgré les difficultés rencontrées, continue d'opérer dans un environnement hostile du fait notamment des multiples obstacles auxquels elle reste confrontée dans la conduite de ses opérations quotidiennes. Le Sénégal se réjouit des progrès pratiques notés dans le déploiement de la force

de protection régionale et encourage la MINUSS, les autorités sud-soudanaises et tous les pays qui fournissent des contingents – auxquels, bien sûr, nous rendons un hommage pour leur dévouement – à prendre toutes les mesures nécessaires à ce déploiement.

Je voudrais également souligner que dans un contexte humanitaire qui reste fragile, les obstacles que rencontrent les travailleurs humanitaires nous préoccupent, notamment les attaques croissantes qu'ils subissent et que nous condamnons. Aussi, voudrions-nous en appeler à toutes les parties afin qu'elles permettent un accès libre et sans entrave des acteurs humanitaires aux populations civiles affectées. Nous exhortons à cet effet le Gouvernement de transition à assumer toutes ses responsabilités pour assurer la protection des populations civiles et la sécurité des travailleurs humanitaires. De plus, et comme l'ont fait d'ailleurs les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), nous tenons à condamner les violations des droits de l'homme qui continuent d'être perpétrées par les deux camps, aussi bien du pouvoir que de l'opposition.

Nous convenons tous que le règlement du conflit au Soudan du Sud passe par une solution politique et négociée. À cet égard, nous saluons le leadership régional qui se montre de plus en plus actif et encourageons les initiatives annoncées des pays de la région aux fins de redynamiser le processus politique. En effet, nous sommes d'avis que les acteurs régionaux ont un rôle clef à jouer dans la quête d'une stabilité et d'une paix durables dans ce pays. Ainsi, ma délégation voudrait réitérer son soutien au Forum de haut niveau pour la revitalisation pour rassembler les deux parties à l'Accord de paix de 2015 et les autres parties prenantes influentes en dehors de l'arrangement actuel afin d'avancer dans la mise en œuvre. Nous saluons aussi la décision de I'IGAD de faire le plus tôt possible une mise à jour sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'initiative du Forum de haut niveau pour la revitalisation en vue de permettre au Conseil de prendre les mesures appropriées, en appui aux décisions du même forum.

De même, les efforts de l'Union africaine restent importants, comme la décision prise par son Conseil de paix et de sécurité lors de la 720e réunion tenue le 20 septembre 2017 sur l'examen du rapport du Président de la Commission sur le Soudan du Sud, et selon laquelle la Commission de l'Union africaine et le Gouvernement sud-soudanais devront, de toute urgence, en décembre 2017, conclure un mémorandum d'accord pour l'établissement du Tribunal mixte, conformément au chronogramme convenu. Dans ce contexte, le Conseil de paix et de sécurité en a appelé au Gouvernement de transition pour qu'il assure, à travers l'Assemblée législative de transition, l'intégration du mémorandum dans la législation nationale.

Pour conclure, ma délégation est d'avis que s'attaquer à la situation économique préoccupante au Soudan du Sud est également un impératif, car à côté de l'insécurité et de la crise humanitaire, elle est l'une des causes du déplacement des populations et, en outre, favorise un affaiblissement de l'État sud-soudanais, notamment sa capacité de maîtriser toute la chaîne de commandement et à mettre en œuvre, en temps voulu, tous les engagements souscrits.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé. Ces dernières semaines, le Gouvernement sud-soudanais a montré qu'il était attaché à maintenir la stabilité nationale et à promouvoir le développement socioéconomique, et la Chine s'en félicite. Toutefois, la situation politique, sécuritaire et humanitaire reste précaire. La communauté internationale doit avoir pour priorité urgente de faire avancer le processus politique au Soudan du Sud.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se prépare activement, depuis peu, à la tenue de son Forum de haut niveau pour la revitalisation en menant de larges consultations avec les parties prenantes au Soudan du Sud et avec d'autres pays de la région. Beaucoup a été fait pour instaurer une meilleure compréhension mutuelle entre les parties et faire que le dialogue soit plus inclusif. La Chine salue l'action menée par l'IGAD et l'Éthiopie à cet égard. Les parties au Soudan du Sud ont démontré, à des degrés divers, leur volonté d'engager un dialogue.

Nous espérons que l'IGAD continuera à coordonner ses efforts avec le Gouvernement sud-soudanais et diverses parties prenantes pour faire avancer les préparatifs du Forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix. Nous appelons également la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts de l'IGAD et d'autres organisations régionales et sous-régionales, à respecter leur leadership dans le processus de médiation, à renforcer la coordination et à s'exprimer d'une seule voix pour envoyer un message cohérent à toutes les parties sud-soudanaises, afin de créer des synergies en faveur d'un règlement politique. En outre, la communauté internationale doit respecter l'appropriation et le rôle

de chef de file du Gouvernement sud-soudanais dans le cadre du processus politique, pour le motiver à cette fin.

En plus des efforts déployés par l'IGAD en vue du Forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix, nous devons promouvoir la participation de toutes les parties sud-soudanaises à d'autres processus de réconciliation nationale, notamment le dialogue national. Dans le même temps, il faut continuer à fournir l'aide humanitaire et économique nécessaire pour promouvoir le processus de reconstruction au Soudan du Sud.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) joue un rôle important pour maintenir la paix et la stabilité au Soudan du Sud et pour faire avancer le processus politique. La Chine salue les efforts de la MINUSS et continuera de l'aider à s'acquitter de son mandat. Nous espérons que le Secrétariat et la MINUSS renforceront leur communication avec le Gouvernement sud-soudanais et les pays fournisseurs de contingents pour régler efficacement les problèmes liés au déploiement de la Force de protection régionale et améliorer l'efficacité opérationnelle de la Mission en vue de l'exécution de son mandat.

La Chine, qui fait partie des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUSS et qui est un partenaire important du Soudan du Sud, a toujours appuyé le processus de paix au Soudan du Sud et est engagée à aider ce pays à parvenir à la paix et au développement par des voies bilatérales et multilatérales. La Chine continuera de jouer un rôle constructif en vue de l'instauration durable de la paix, de la stabilité et du développement au Soudan du Sud.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé détaillé sur la situation sur le terrain au Soudan du Sud.

À l'instar d'autres orateurs, nous sommes très préoccupés par la persistance des affrontements entre les parties au Soudan du Sud, qui conduit à l'exacerbation de l'insécurité alimentaire dans le pays ainsi qu'à l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés et d'incidents liés à l'accès humanitaire. Nous craignons que la situation humanitaire ne s'aggrave au cours de la saison sèche qui s'annonce, car la situation économique continue de se détériorer. Nous espérons que le décret présidentiel récent appelant à la libre circulation des organisations humanitaires dans le pays permettra d'améliorer l'accès humanitaire.

Mon pays est préoccupé par lenteur des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix au Soudan du Sud, car cet accord reste la seule option viable pour parvenir à une paix durable. Nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue d'organiser le Forum de haut niveau pour la revitalisation du processus de paix, que nous attendons avec intérêt, et qui devrait être organisé parallèlement à la réunion du Conseil des ministres à la mi-décembre. Dans le même temps, nous devons veiller à ce que les négociations politiques en vue du règlement du conflit au Soudan du Sud s'accompagnent d'efforts visant à remédier aux causes complexes du conflit et à mettre en œuvre des stratégies globales pour la fourniture d'une aide internationale dans de nombreux domaines, notamment une croissance économique durable, l'éducation, les soins de santé, les services sociaux et la protection du secteur agricole et des moyens de subsistance dans les zones rurales, y compris l'élevage.

En particulier, la réconciliation intercommunautaire est une priorité absolue. Elle peut être promue grâce à des projets communs axés sur les moyens de subsistance permettant de renforcer la confiance entre les populations locales. Il ne saurait y avoir de progrès réels sans la pleine participation et le leadership des femmes et des jeunes dans le cadre des efforts visant à pérenniser la paix à tous les niveaux, du plus haut niveau au niveau local.

Enfin, le Kazakhstan travaillera en collaboration avec d'autres acteurs régionaux et internationaux pour promouvoir une entente constructive entre les différentes parties au conflit, en vue de la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'instauration de la paix et de la sécurité au Soudan du Sud.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé très utile.

À l'instar d'autres orateurs, l'Ukraine condamne fermement les affrontements armés qui ont opposé le Gouvernement et les forces de l'opposition la semaine dernière dans le sud du pays, entraînant la mort de nombreux civils et soldats dans les deux camps. Nous sommes également indignés par l'incident au cours duquel des membres de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ont essuyé des tirs.

Nous avons pris note de l'ordre donné par le Président Kiir aux organes de sécurité du Soudan du Sud de renforcer la sécurité à Djouba et sur tout le territoire national. Nous espérons que grâce à cet ordre, la sécurité des citoyens sud-soudanais sera assurée pendant la saison des fêtes.

Les combats entre le Gouvernement et les rebelles risquent de reprendre avec le début de la saison sèche au Soudan du Sud. Par conséquent, il importe au plus haut point que le cessez-le-feu unilatéral proclamé par le Président Kiir soit respecté. L'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, quant à elle, doit également cesser toutes les hostilités et participer au dialogue politique.

Les affrontements armés récents ne font que souligner l'urgence pour les parties de participer au processus politique, qui est le seul moyen permettant d'instaurer une paix durable au Soudan du Sud. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption par le cabinet sud-soudanais du projet de loi portant réforme de la Constitution, qui devrait ouvrir la voie à la mise en place d'institutions et de mécanismes prévus dans l'Accord de 2015. L'Ukraine espère vivement que l'Assemblée législative nationale de transition entérinera ces amendements dans les meilleurs délais.

Tous les efforts déployés au niveau national doivent aller de pair avec les efforts régionaux, que l'Ukraine appuie pleinement. À cet égard, nous avons pris note de l'approche en cinq points proposée par le Président Festus Mogae, qui dirige la Commission mixte de suivi et d'évaluation, en vue de mettre fin au conflit au Soudan du Sud. Par ailleurs, l'Ukraine attend avec intérêt les résultats de la réunion de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en cours à Abidjan.

Tout en se félicitant des progrès tangibles enregistrés récemment en ce qui concerne le déploiement de la Force de protection régionale, l'Ukraine est préoccupée par les obstacles auxquels la MINUSS et les organisations humanitaires sont confrontées. Il faut remédier à cette situation dans les meilleurs délais, étant donné que la Mission et les acteurs humanitaires doivent bénéficier d'un accès sans entrave à l'ensemble du territoire national, en particulier les zones touchées par les récents affrontements armés.

Enfin, je voudrais réaffirmer que l'Ukraine est fermement engagée à contribuer à la paix et à la réconciliation au Soudan du Sud, notamment grâce à sa participation à la MINUSS.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Italie.

Tout d'abord, je voudrais me joindre aux autres orateurs pour remercier la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé. Nous réaffirmons notre position en appui de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de son rôle de chef de file dans les efforts visant à renforcer la protection des civils et à contribuer au rétablissement de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud. Ma déclaration va porter essentiellement sur trois aspects, à savoir la situation humanitaire, la MINUSS, et la Force de protection régionale et le processus politique.

Les combats se poursuivent, et la situation humanitaire demeure tragique. Les Sud-Soudanais font les frais d'un conflit de quatre ans provoqué par l'homme et sans issue. Chaque jour, en raison des déplacements et de la famine, les jeunes sud-soudanais sont condamnés à voir leurs espoirs s'affaiblir et s'évanouir. Alors que les hommes et les femmes du Soudan du Sud ne demandent qu'à avoir la possibilité d'étudier ou de travailler pour améliorer la situation de leur pays, ils sont condamnés à mourir ou à fuir le pays. Telle n'est pas la promesse que leur avait faite le Soudan du Sud à sa naissance il y a six ans, mais exactement l'inverse.

De multiples informations faisant état d'attaques contre des travailleurs humanitaires en violation de l'Accord sur le statut des forces conclu par le Soudan du Sud et la MINUSS continuent de nous parvenir. Nous avons également appris que le Président Kiir avait ordonné que tous les obstacles à l'accès humanitaire soient levés. Nous exhortons toutes les parties, en particulier le Gouvernement, à respecter cet ordre et à honorer leurs engagements internationaux.

La MINUSS doit être autorisée à se rendre là où les civils ont le plus besoin de son aide, à savoir l'État de l'Unité, le Haut-Nil, la région de Bahr el-Ghazal et l'Équatoria. À cet égard, le déploiement intégral de la Force de protection régionale ne saurait être reporté indéfiniment. En dépit de quelques progrès récents, la Force de protection régionale n'est toujours pas autorisée, un an après sa création, à être pleinement à l'oeuvre à Djouba.

En ce qui concerne le processus politique, nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Autorité

intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour revitaliser l'Accord de paix. De fait, la crise au Soudan du Sud doit être replacée dans le contexte régional. Ce n'est qu'avec l'appui de la région qu'elle pourra être véritablement réglée.

Les conclusions des consultations préliminaires de l'IGAD sont un point de départ prometteur pour le Forum de haut niveau qui doit se tenir sous peu. Jusqu'ici, l'exercice n'a pas permis de conclure que toutes les parties prenantes avaient accepté de participer au Forum. Nous félicitons les acteurs régionaux de leurs efforts. Nous encourageons également les parties prenantes sud-soudanaises à s'investir avec le plus grand sérieux dans ce processus mené par l'IGAD.

Nous nous félicitons que le Gouvernement provisoire d'union nationale sud-soudanais ait récemment entériné le projet de loi visant à transposer le projet d'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud dans la Constitution de la transition de 2011. Nous espérons que l'Assemblée législative nationale de transition se montrera responsable et approuvera le projet de loi avant la mi-décembre, comme prévu. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a clairement défini la ligne de conduite susceptible d'être suivie si l'initiative de l'IGAD échouait ou était reportée pour cause de réticence à régler de manière pacifique une situation qui nuit gravement à la stabilité régionale. En sa qualité de coprésidente du Forum des partenaires de l'IGAD, l'Italie continuera à jouer le rôle qui lui revient pour garantir le succès du Forum de haut niveau et aider à restaurer la paix dans le pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Étant donné que tous les membres du Conseil ont fait des déclarations, je me propose, avec leur assentiment, d'annuler les consultations qui étaient prévues à l'issue de la présente séance.

En l'absence d'objection, la séance est levée.

La séance est levée à 12 h 30.